Faire dire vrai dans le discours de vulgarisation scientifique en français (XIIIe-XIVe siècles) : l'argument d'autorité à l'épreuve de la méthode doxographique

Pour que sa parole devienne parole de véridiction, l'encyclopédiste[1] a à sa disposition toutes sortes de stratégies discursives dont la plus fréquente est indéniablement l'argument d'autorité[2]. Sans entrer dans une analyse détaillée de cette procédure de crédibilisation de l'énoncé, maintenant bien connue[3], nous signalerons

1 — Le terme *encyclopédiste*, interchangeable ici avec le lexème *locuteur* (=L.), est un terme générique commode pour référer aux « auteurs » des traités de vulgarisation scientifique qui constituent notre *corpus* : Brunetto Latini, *Li Livres dou Tresor* (= L. du T.), éd. F. Carmody, Genève, Slatkine Reprints, 1975, 458 p. ; Jofroi de Waterford, Servais Copale, *Le Secré de Secrés* (= *S. des S.*), éd. par J. Monfrin, Thèse dactylographiée, École nationale des Chartes, 1947 ; Mahieu le Vilain, *Les Metheores d'Aristote* (= Les Meth.), *traduction du XIIIe siècle*, éd. R. Edgren, Uppsala, 1945, 216 p. ; Henri de Mondeville, *La Chirurgie de Maître Henri de Mondeville* (= La Chir.), traduction contemporaine de l'auteur publiée par le Dr A. Bos, Paris, t. I, 1897, 285 p. et t. II, 1898, 340 p. ; *Placides et Timéo ou Li secrés as philosophes* (= P. et T.), éd. Cl. A. Thomasset, Genève-Paris, Droz, 1980, 401 p. Les locuteurs – Brunetto, Mondeville, Mahieu... – sont ceux qui accomplissent l'acte de parole. Ils ne doivent pas être confondus avec les énonciateurs (=E) ou *Auctoritates* qui assument la responsabilité de l'acte de parole, c'est-à-dire, dans l'argument d'autorité, les sujets responsables des énoncés originels. Quant au troisième personnage discursif, le destinataire (=D), il est celui à qui l'énonciation est adressée et que L cherche à convaincre de la vérité de ce qui est asserté.

2 — On se fera une idée de l'ampleur du phénomène dans le discours de vulgarisation scientifique aux XIIIe et XIVe siècles en consultant Chr. Silvi, *Science médiévale et vérité. Étude linguistique de l'expression du vrai dans le discours scientifique en langue vulgaire*, Paris, H. Champion, 2003, p. 27-167.

3 — Voir C. Plantin, *Essais sur l'argumentation. Introduction à l'étude linguistique de la parole argumentative*, Paris, Kimé, 1990, p. 210-213.

simplement que le fonctionnement de ce type de preuve est, dans le discours de vulgarisation scientifique, plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord[4] et que réduire l'appel à l'autorité à un raisonnement par autorité que l'on peut schématiser ainsi : « E dit que *P*, donc *P* », la prémisse cachée étant « E ne se trompe jamais », nous semble un peu court. Certes, les autorités jouissent, du fait de leur infaillibilité qu'elles tirent de leur statut d'expert, d'un crédit aveugle. Certes, ici comme ailleurs[5], on a affaire à un argument sur la personne où l'on tient compte du lien de l'énoncé à son énonciateur et non du lien de l'énoncé à la réalité. Mais doit-on pour autant considérer qu'il existe systématiquement pour nos encyclopédistes une implication entre la proposition selon laquelle E asserte *P* et la proposition *P* elle-même[6] ? Si le bon sens le plus élémentaire nous oblige à admettre que ce n'est pas parce que E a dit que *P* que *P*, il n'y a vraiment pas de raison que ce même bon sens ait fait défaut aux encyclopédistes du Moyen Âge. La méthode doxographique qui est à l'œuvre dans les textes scientifiques en langue vulgaire dénonce d'ailleurs les limites d'une telle conception. D'abord, ce savoir de seconde main est susceptible d'être faux[7] et il est d'ailleurs très souvent présenté comme tel par le locuteur qui n'est pas obligé de croire et donc d'adhérer à ce qu'il rapporte et qui le dit d'ailleurs très explicitement :

> Serene, ce dient li auctor, sont de. iii. manieres, ki avoient samblance de feme dou chief jusk'as quisses, mais de cel leu en aval avoient samblance de poisson, et avoient eles et ongles. [...] Mais selonc la verité, les seraines furent. iii. meretrix [...]. (*L. du T.*, p. 131-132)

Le cas de la mise en relation de deux propositions incompatibles parce qu'antithétiques nous amène à la même conclusion : en l'absence de commentaire portant sur la valeur de vérité des assertions, les deux propositions ne pouvant être vraies simultanément, ou bien les deux sont fausses pour le locuteur, c'est-à-dire

4 — La complexité du mécanisme discursif que constitue ce type d'argument a été mise en lumière par O. Ducrot, *Le Dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984, ch. VII, qui distingue deux types d'argumentation par autorité, l'autorité polyphonique et le raisonnement par autorité, qui seul va retenir notre attention et dont on trouvera une analyse détaillée aux p. 158-169.

5 — A. Compagnon, *La Seconde main ou le travail de la citation*, Paris, Seuil, 1979, p. 218 *sq*, arrive à des conclusions similaires sur le fonctionnement de l'argument d'autorité dans le discours théologal.

6 — C'est là l'interprétation de la rhétorique scolastique donnée notamment par les cartésiens et dont O. Ducrot, *op. cit.*, p. 169, a dénoncé le caractère excessif.

7 — Ce qui oblige C. Plantin, *op. cit.*, p. 212, à infléchir la prémisse de l'argument d'autorité qui devient « *ce que dit X (à ce propos) est (généralement) vrai.* »

fausses dans l'univers de croyance[8] de L (= U_L) ou bien, solution tout de même plus satisfaisante, si l'une des deux est vraie, l'autre est fausse :

> Diverses opinions sont, savoir mon, se les dens sont os ou non : aucuns dient qu'il sont os, car il sont souverainement durs, et Avicene dit qu'il sont de la sustance des os ; les autres dient qu'il n'en sont pas, [...]. (*La Chir.*, § 245)

À défaut d'information supplémentaire, on ne peut donc rien conclure quant à la valeur de vérité de ces propositions dans U_L sinon qu'elles relèvent du possible[9]. Une seule chose est sûre : en vertu de la norme de sincérité qui veut que l'on n'asserte que ce que l'on croit être vrai, ou du moins que l'on se prétende sincère dans ce que l'on asserte, *P* est E-V. C'est même d'ailleurs l'unique présupposé[10] concernant la valeur de vérité de *P* que l'on puisse tirer de l'énoncé en question. Car, comme le dit R. Martin, dans le discours indirect, bien que l'espace énonciatif soit celui de L, « *la valeur de vérité de 'P' n'est pas prise en charge par L* »[11]. Ce qui n'empêche nullement que, quand L asserte *E dit que P* sans que cet énoncé soit suivi d'une quelconque glose métalinguistique, *P* tende, dans U_L, vers le vrai[12]. Nous en voulons pour preuve[13] l'utilisation

8 — Sur cette notion, voir R. Martin, *Pour une logique du sens*, Paris, P.U.F., 1983, p. 36 *sq.*

9 — Rappelons que le possible « *suppose sans plus que les chances d'être ne sont pas nulles* » (R. Martin, *op. cit.*, p. 122).

10 — Du moins si l'on admet que la norme de sincérité est un présupposé ! O. Ducrot, *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann, 1980, p. 269, en fait un sous-entendu.

11 — R. Martin, *op. cit.*, p. 95.

12 — C'est ce que C. Kerbrat-Orecchioni, « Déambulation en territoire aléthique », *Stratégies discursives. Actes du colloque du Centre de Recherches linguistiques et sémiologiques de Lyon, 20-22 mai 1977*, Lyon, P.U.L., 1978, p. 60, considère comme une « *valeur tendancielle* », valeur qui est bien évidemment de l'ordre du sous-entendu et qui, comme tel, peut, en cas de besoin, c'est-à-dire si la vérité de *P* est mise en cause par le destinataire, ne pas être actualisée. L pourra toujours se retrancher derrière le fait qu'il a seulement dit que E a dit que *P* sans pour autant avoir prétendu que *P* était vraie. Quand L affirme que *E (a) dit que P*, il dit vrai dès lors que E a effectivement dit que *P*, même si, en fait, non *P* (voir à ce sujet les analyses de F. Récanati, *La Transparence et l'énonciation*, Paris, Seuil, 1979, p. 134 *sq*, qui considère que l'on a affaire à des énoncés de second niveau qui portent non pas sur la réalité non linguistique mais sur le discours). En réduisant l'argument d'autorité à un simple énoncé métalinguistique ayant pour objet une affirmation qui a été faite – position très tentante mais somme toute intenable – on met au premier plan de la quête de la vérité qui est celle de tout encyclopédiste celle de l'authenticité des sources et on brouille du même coup la valeur de vérité des énoncés car, à la faveur d'une telle interprétation, l'énoncé faux risque de devenir vrai (une citation vraie étant une citation effectivement prononcée par l'énonciateur à qui elle est attribuée et ce, quelle que soit la valeur de vérité de *P*), et la proposition vraie, celle dont la vérité se constate par la confrontation avec ce qui est, s'expose à être traitée comme un énoncé faux dès lors qu'elle est faussement attribuée à un énonciateur (qu'on songe à toutes les manipulations citationnelles qui sont à l'œuvre chez les médiévaux, souvent contraints d'attribuer à une *Auctoritas* connue et reconnue une assertion de leur crû).

après *E dit que P* du connecteur *mais* pour introduire une réfutation (*mais non P*) :

> Ainsi dient il [les Crestiens], que la loy as Juis et celle as Crestiens est tout une, mais non est. (*P. et T.*, § 396)

ou une opinion simplement différente (*mais E'dit que Q*) :

> Li tiers aages du siecle comença a la nativité Abraham, selonc l'opinion de plusors ; mais li autre dient k'il comença a. lxxv. ans de sa vie, [...]. (*L. du T.*, p. 36)

Il est en effet intéressant de noter que l'on n'a jamais **E dit que P, mais voir est.* Le locuteur prévoit qu'en disant *E dit que P,* en vertu de la norme de sincérité (P est E-V) et en vertu de cette seule norme[14], D risque de conclure que *P* est vraie. Or, en présence d'une réfutation ou de deux avis divergents parmi lesquels L n'en privilégie aucun, L ne peut pas laisser D conclure que *P,* d'où l'introduction par le connecteur *mais* de la proposition *non P/Q* qui annule cette conclusion[15]. Rien dans ce que nous venons d'avancer ne prouve cependant que *P* est (plutôt) vraie dans U_L, c'est-à-dire L-probable[16], rien sinon notre intuition que L attribue à D la conclusion qu'il aurait lui-même, en l'absence de réfutation ou d'opinion divergente, attribuée à l'énoncé *E dit que P,* à savoir que *P* est vraie. Car quand quelqu'un dit quelque chose, *on* – c'est-à-dire ici D + L – est en droit de s'attendre à ce qu'il dise vrai. Or, si faire une affirmation c'est impliquer qu'on la croie et donc que celui qui en est l'énonciateur se rende responsable de ce qu'il affirme[17], c'est aussi, contrepartie évidente du « dire vrai » censé régir tout acte d'assertion, imposer au destinataire un devoir de croire[18],

13 — Preuve d'autant plus nécessaire que cette tendance au vrai est loin de faire l'unanimité. Voir par exemple A. Berrendonner, *Éléments de pragmatique linguistique,* Paris, Seuil, 1981, p. 42.

14 — Nous avions d'abord pensé ajouter à la norme de sincérité la compétence de E. Or, il s'avère que même lorsque l'énonciateur de *P* est d'une incompétence notoire, la réfutation est introduite par *mais* (comme c'est le cas au § 320 du P. et T. où les énonciateurs d'une assertion réfutée de la sorte sont les *niches femmes*). Nul énonciateur, même celui qui est d'emblée présenté comme peu fiable et qui n'a donc aucune chance de voir accordé le moindre crédit à son assertion, n'échappe donc au « droit d'être cru », qui est l'autre face du « devoir de croire » sur lequel nous reviendrons.

15 — On aura reconnu l'analyse de *mais* qui est celle d'O. Ducrot, *Le dire et le dit, op. cit.*, p. 129.

16 — Au sens que R. Martin, *op. cit.*, p. 122, donne à cette notion : « *le probable implique que les chances d'être l'emportent sur celles de non-être.* »

17 — Telle est la première propriété de l'affirmation dégagée par O. Ducrot, *Le Dire et le dit, op. cit.*, p. 286.

18 — Troisième propriété de l'affirmation, toujours selon O. Ducrot, *Le Dire et le dit, op. cit.*, p. 287.

devoir qui concerne aussi bien D que L. Fût-il le plus grand des menteurs ou des charlatans, tout énonciateur, quelles que soient son (in)compétence et son intention, bénéficie, dans un premier temps du moins, d'une présomption non seulement de sincérité, mais également de véracité, quitte à ce que, dans un second temps, le présumé « garant de la réalité » dont la sincérité n'est, notons-le, jamais remise en question, voie son assertion dénoncée comme fausse. Le devoir de croire – croire à ce que l'on dit (ou du moins faire croire que l'on y croit), croire à ce que l'autre a dit – n'épargne aucun des interlocuteurs engagés dans le jeu de la communication. Si E est censé croire que ce qu'il dit est vrai alors, et c'est là une règle que nul ne peut transgresser, L et D doivent y croire aussi... jusqu'au moment, souvent immédiat, où cette assertion se révèle être fausse. Car dans le discours scientifique non plus, présomption de véracité ne rime pas avec excessive crédulité.

L ne cite pas E parce qu'il dit nécessairement le vrai, mais parce qu'il dit aussi le probable, seulement le possible ou bien encore le faux. Il n'est pas dans notre intention de minimiser l'importance de la compétence de l'énonciateur qui est fondamentale dans l'argument d'autorité et, si L cite E, c'est parce qu'il le considère comme le plus expert sur le sujet et qu'il estime qu'il dit ce qu'il est juste de dire dans la communauté intellectuelle qui est la sienne[19]. Mais on ne saurait négliger le fait que l'encyclopédiste est aussi un doxographe qui compile ce que d'autres ont dit avant lui et dont le discours se veut information sur les autres discours. Les opinions étant diverses et souvent même opposées, le locuteur ne s'assigne le plus souvent d'autre rôle que de les mentionner et, par cette juxtaposition d'univers divergents, de signaler un débat en suspens qu'il n'est pas dans ses attributions de clore. C'est finalement la multitude des valeurs de vérité que *P*, proposition assertée par E, peut prendre dans l'univers de L qui explique que quand E asserte le vrai, L se soit donné les moyens de le dire.

La première question à laquelle il convient de répondre quand on aborde un sujet tel que le faire dire vrai est la suivante : de quel vrai s'agit-il ? D'une vérité assumée comme subjective – *P* est alors vraie pour E, mais qu'en est-il de L et de tous les lecteurs potentiels de l'œuvre encyclopédique ? S'agit-il d'une vérité qui se veut et qui se dit – mais qui parle alors ? – objective ? Autre question tout

19 — E dit alors non seulement L-V, mais également On-V ou plutôt doxa-V, c'est-à-dire qu'il formule un énoncé qui peut être qualifié d'orthodoxe. Sur cette notion fondamentale dans la détermination de la valeur de vérité d'une assertion, voir G. Leclerc, *Histoire de l'autorité. L'assignation des énoncés culturels et la généalogie de la croyance*, Paris, P.U.F., 1996, p. 110 *sq.*

aussi préoccupante : qu'est-ce qui détermine un encyclopédiste du XIII^e siècle à donner explicitement la valeur *vrai* à un argument d'autorité ? La qualité d'expert de l'énonciateur cité ? Assurément, mais nous avons montré que toute assertion est, dans un premier temps du moins, c'est-à-dire quelle que soit la compétence de son énonciateur, candidate à la vérité, la présomption de véracité étant une des règles de base du jeu de la communication. Il est remarquable que les facteurs qui pèsent traditionnellement dans l'établissement de la valeur de vérité d'un énoncé[20] qui n'est pas un argument d'autorité – nous pensons notamment à l'adéquation de l'assertion au réel, à la cohérence de l'énoncé avec le système de croyances dans lequel il vise à s'insérer, au consensus – se retrouvent justement dans le discours scientifique médiéval pour déterminer si E dit bien vrai quand il dit *P*. L'argument d'autorité, s'il n'est pas un énoncé ordinaire, n'est cependant pas à part et il n'échappe pas à ce que l'on peut considérer comme autant de procédures, souvent dérisoires, parfois vaines, mais jamais insensées, de vérification des assertions, fussent-elles formulées par des énonciateurs patentés.

Aux yeux de L, E dit vrai quand il est cohérent avec lui-même mais aussi avec les autres, du moins quand ces autres sont les énonciateurs d'un principe de base fermement établi. C'est sans doute ce qui explique que l'encyclopédiste ait une préoccupation constante : traquer la *contrarieté* comme le dit Mahieu à plusieurs reprises. Nous sommes convaincue que l'on s'est mépris sur la portée de ces techniques qui visent à rétablir la compatibilité au sein du discours d'une *Auctoritas* ou entre la proposition d'une autorité et une loi plus générale. Elles ne sont pas utilisées pour faire en sorte que E ait toujours raison, comme les partisans de l'argument d'autorité « version forte » aimeraient le faire croire. Il s'agit en fait de stratégies destinées à redonner au discours une certaine logique. Et ces techniques atteignent parfaitement le but qui leur est assigné et qui consiste à rétablir la vérité en donnant de l'énoncé sujet à controverse une juste interprétation. Il ne s'agit pas, bien sûr, pour le locuteur de mettre tout le monde d'accord ou de faire dire vrai à E à tout prix. On l'a vu, L accepte tout à fait la contradiction et l'erreur. Mais, ce qui est pour lui du domaine de l'inconcevable, c'est qu'une *Auctoritas* diverge dans sa conception du monde et qu'elle se contredise elle-même ou bien qu'elle vienne contredire ce que Mondeville appelle une *ruille* (La Chir., § 2117, 2119...) et que l'on peut définir comme un principe unanimement admis dans une communauté d'experts, une sorte de lieu

20 — Facteurs énumérés dans C. Plantin, *op. cit.*, p. 17 et 210.

commun scientifique, historique ou religieux qui, pour être commun, n'est pas forcément anonyme dans la mesure où il est, le plus souvent encore, évalué en fonction de l'autorité de celui qui l'a énoncé ; une *ruille,* c'est un fait tenu pour définitivement acquis et en tant que tel non négociable, une proposition sur la vérité de laquelle il n'y a donc plus à revenir et à laquelle aucune autorité digne de ce nom ne saurait être suspectée de s'opposer. Si tel est malgré tout le cas, si, comme Avicenne, une autorité est accusée, à tort bien évidemment, d'affirmer « *contre lui meismez et contre touz les autres aucteurs* » (La Chir., § 2120), alors c'est à l'encyclopédiste qu'il revient de « *soudre ceste contrarieté* » (Les Meth., p. 154). Continuons d'appeler *P* la proposition de E, proposition ici problématique car incompatible avec une autre assertion que nous appellerons *Q,* que *Q* soit une assertion attribuée à E et, point important, dont l'authenticité ne fait aucun doute, ou que *Q* soit une règle, un principe de base incontestable pourvu ou non d'une indication de source. Plusieurs solutions sont mises en pratique pour expliquer l'origine de l'apparente contradiction et, but ultime, pour la résoudre.

1. E est dit ne pas être l'énonciateur de *P* et on a alors affaire à un simple problème d'attribution qui se résout lui-même de deux façons.

a. La proposition *P* est considérée comme un énoncé pseudépigraphique. C'est ce qui se passe dans le S. des S. au chapitre CXL lorsque, abordant l'existence d'une pierre mentionnée par Aristote, dont le pouvoir aurait été de donner la victoire au combat à qui la possèderait, Servais et Jofroi déclarent qu'au regard des faits historiques, et plus précisément des difficultés rencontrées par Alexandre pour remporter certaines batailles, une telle pierre ne peut exister :

> Bien doient entendre totes gens que ce ne puet estre, et certainne chose est que se Aristotles conneust une tel piere que il la feist avoir a Alixandre, et bien savons par les Ystoires que sovent fut dur menez en la batailhe et que ses annemis ne fuirent pas, et por chou entendons que Aristotles ne fist mies tout cest livre en la maniere que il vint a nos, [...].

et qu'il s'agit donc de l'affirmation d'un remanieur ou d'une erreur de traducteur, hypothèse étayée par le fait que « *en nul autre livre que il [Aristote] feist, nos ne trovames onques fausetez aperte* ». Que l'encyclopédiste cherche la vérité dans la cohérence d'un auteur avec lui-même ou/et d'un auteur avec la réalité historique induit non seulement une certaine méthodologie de ce qu'à l'instar de

G. Leclerc nous appellerons la « *critique de provenance* »[21] visant ici à la détermination de l'énonciateur d'une assertion jugée suspecte, mais également une certaine conception de l'authenticité et par là de l'apocryphe : est décrétée énoncé pseudépigraphique la proposition présumée être celle d'une autorité qui est en contradiction avec un fait avéré ou avec une autre proposition de cette autorité. L'analyse interne qui est à l'œuvre est une analyse du seul contenu des assertions supposées être du même énonciateur et de leur éventuelle in-compatibilité. Or, déclarer un énoncé inauthentique car incompatible avec un autre énoncé dont l'authenticité ne fait quant à elle aucun doute, c'est du même coup le déclarer faux, l'ostraciser, l'empêcher d'accéder au droit de cité, en un mot lui refuser le statut de citation :

> [...], ce qui est bon et certain i metterons et quanqui est fols et non certain lairons. (*S. des S.*, CXXXVIII)

Un dernier point mérite d'être souligné : si une citation authentique n'est pas forcément vraie, en revanche, déclarer vraie une citation, c'est du même coup la considérer comme authentique, la vérité de l'énoncé apparaissant dès lors comme un gage de l'authenticité de son énonciation :

> Por les avant dittes choses entendons nos que quant qu'est bien dit et solonc raison en cest livre, Aristotles dit ou escrist, mais quant qu'est faus ou desordeneement dit fu la coupe des translatours com nos avons avant dit.

L'encyclopédiste considère donc la fiabilité du contenu d'une assertion comme un indice, voire une preuve de son authenticité, comme si un traducteur ou un copiste remanieur ne pouvaient pas eux aussi « *bien di[re] et solonc raison* », comme si une fausse citation ne pouvait être vraie : dans cette optique, on comprend que l'énoncé sur la pierre soit forcément faux puisqu'Aristote n'en est pas l'énonciateur. L'encyclopédiste dispose ainsi d'un privilège immense : il est incontestablement et définitivement le maître du faire dire vrai.

b. Alors que, dans le cas précédent, l'*Auctoritas* se voyait attribuer à tort un énoncé venant contredire un autre de ses énoncés ou une loi plus générale, ici c'est, selon le locuteur, délibérément et forcément à bon escient que l'autorité rapporte, bien évidemment sans la faire sienne, une opinion incompatible avec quelque autre de ses affirmations. E dit certes que *P*, mais il s'agit là non d'une

21 — G. Leclerc, *op. cit.*, p. 269.

assertion qu'il assume, c'est-à-dire pour laquelle il accepte d'être mis personnellement en cause si ce qu'il dit se révèle être faux, mais de la simple mention d'une opinion qu'il sait fausse sans qu'il en dénonce lui-même le caractère erroné, celui-ci apparaissant lors de la confrontation de ses assertions. S'il contrevient ainsi à l'une des propriétés fondamentales de l'affirmation – celui qui asserte se rend responsable de la vérité de ce qu'il affirme –, ce n'est pas parce qu'il cite une autre autorité, procédé tout à fait banal dans l'argument d'autorité où l'on a souvent une sorte de mise en abyme des énonciateurs[22], c'est parce qu'il intègre dans son discours une citation d'autrui à laquelle il n'adhère pas, sans pour autant dire qu'il ne la prend pas à son compte et, ce qui rend le repérage de cet énoncé plus que problématique encore, non seulement sans en donner la source mais sans même signaler qu'il s'agit là d'une citation. Du moins, est-ce ainsi que le locuteur explique la présence des incompatibilités au sein d'un même discours et qu'il réussit à faire dire vrai à E *malgré tout*. L'encyclopédiste part ainsi à la recherche de l'*intentio auctoris*, procédé connu[23] et sur lequel il nous semble inutile de nous attarder davantage, sinon pour revenir un instant sur le fait que, selon L, c'est délibérément et à bon escient que E cite une opinion fausse. Mahieu, qui est le seul de nos encyclopédistes à avoir recours à cette pratique, revient à trois reprises (p. 139, 145 et 149), mais toujours au sujet de la direction du rayon visuel, sur le fait qu'Aristote, ayant *ce desprouvé el Livre de l'ame,* tient un discours faux lorsqu'il dit que *l'eul voit pour ce que il envoie un ray soutil a la chose qu'il voit* (p. 139), cette proposition n'appartenant pas à son univers de croyance mais à celui des *anciens aucteurs de perspective* :

> Aristote ne dist pas ces choses par sa propre oppinion, mes par l'oppinion as anciens. (p. 145)

Pourquoi le Philosophe dirait-il délibérément faux ? Il est présenté par Mahieu comme se sachant pris au piège de son texte, comme étant conscient d'être soumis à une sorte de rituel d'exposition qui impose à son discours une linéarité convenue l'obligeant à reporter à plus tard l'exposé de sa propre thèse, c'est-à-dire de la vérité :

> Mais il dit ci ces choses pour ce que les anciens aucteurs de perspective le cuidoient ainsi. Et il ne veult pas ci endroit la verité

22 — Cf le § 22 de La Chir. : *le quel Albuksim et Johan Mesué dient en lour proemes, sous l'auctorité de Galien [...].*

23 — Voir M. D. Chenu, *La Théologie au XII^e siècle,* Paris, Vrin, 1957, p. 363.

> dire, car lieu n'en est pas, si comme nous deismes u chapitre de halo. Car ci n'est pas lieu de dire comme veoir est fait par l'eul, ains met il ci les oppinions as anciens philosophes pour ce que l'en les savoit miex. Et si ne font nulle difference quant a esprouver ce que il doit par soy prouver, si comme nous avons dit u chapitre de halo. (p. 145)

Tout est dit en ces quelques lignes. Prétendument animé par la volonté de suivre un ordre strictement établi, Aristote ne peut pas se permettre d'exposer une thèse, la sienne, fût-elle vraie, qu'il lui faudra de toute façon et nécessairement présenter à nouveau le moment venu, c'est-à-dire quand c'en sera le *lieu*, alors que l'opinion des anciens, mieux connue des lecteurs et donc immédiatement disponible, ne modifiant de surcroît en rien l'explication générale des phénomènes dont traite le Stagirite, peut très bien, provisoirement du moins[24], faire l'affaire. Cette opinion étant *miex* et donc sans doute bien connue, il est inutile d'en signaler l'énonciateur. Pour faire dire vrai à Aristote, Mahieu en est réduit à lui prêter une préoccupation – dire la vérité quand *temps et lieu sera* – qui constitue sans doute davantage l'idéal de l'encyclopédiste du XIII^e^ siècle[25] que celui du disciple de Platon.

2. On a affaire à un problème d'exégèse. *P* risque d'être l'objet d'une mauvaise interprétation et le rôle de L est de guider le lecteur dans son déchiffrement de la citation qui, livrée de façon brute, c'est-à-dire sans commentaire, ne peut être que mal comprise. La proposition *P* ne devient alors vraie qu'à la faveur d'une redéfinition.

a. Il s'agit de redéfinir les mots. La définition n'échappant pas au flottement analytique et les traits spécifiques étant, d'un locuteur à l'autre, sujets à variation, l'encyclopédiste va se servir du caractère équivoque des mots pour accommoder la lettre du texte à ce qu'il considère comme la vérité, que celle-ci soit énoncée dans une loi générale ou par l'autorité énonciatrice de la proposition à laquelle il convient de redonner son juste sens. C'est ainsi que, sous prétexte de désaccords terminologiques, Mondeville parvient au § 1683 à éviter la contradiction entre une autorité et une règle générale. L'un des principes élémentaires en médecine est, comme le disent Galien et Hippocrate, que *les contraires sont curés par leur contraires*. Or, dans le traitement des *ulceres chaudes*, certains auteurs dont Avicenne préconisent l'application d'*alun* dont Mondeville a pris la précaution de rappeler que *tout alun, de quelque maniere que*

24 — C'est-à-dire *jusques a tant que il venoit u lieu ou de celle chose devoit estre traitié* (p. 139).

25 — Sur l'ordre, garant de la vérité dans le discours encyclopédique, voir Chr. Silvi, *op. cit.*, p. 260 *sq.*

ce soit ou de quelque espoisse, est chaut. Ou bien la règle générale ne s'applique pas au cas particulier que représente l'*ulcere chaude,* ou bien Avicenne et *les autres* se trompent. Ces solutions apparaissant tout aussi inacceptables l'une que l'autre à Mondeville, celui-ci en arrive à prétendre que, dans la bouche d'Avicenne et des autres auteurs, le mot *alun* ne réfère peut-être pas au même objet que celui auquel il renvoie pour un praticien du XIII^e^ siècle :

> [...] ; et pour ce espoir que lui et les autres entendirent d'aucun alun, le quel n'est pas vers nous, qui puet estre froit, [...].

Mondeville n'hésite pas à substituer un trait spécifique de la définition du mot *alun, chaut,* à un autre trait, et même ici un trait opposé, *froit,* ou plutôt il confère à un sème qu'il avait d'abord présenté comme un composant le statut de virtuème[26]. Et l'hypothèse est d'autant plus plausible que l'éloignement temporel plaide en faveur du changement sémantique.

b. Autre redéfinition, celle de l'univers de discours[27] : *P* n'est vraie que sous certaines conditions, c'est-à-dire dans certaines circonstances que l'énonciateur n'a pas pris la peine de signaler et qu'il revient à L de spécifier. C'est d'ailleurs le but que s'assigne très explicitement Mondeville au § 1685 lorsque, constatant une nouvelle incompatibilité, mais cette fois-ci entre Constantin qui affirme que, dans *la cure des ulceres ordes et boeuses,* on doit commencer par un traitement léger et la règle qui recommande le recours aux *plus fors medecines,* il se propose de dire *ou* la proposition de Constantin *tient lieu* (traduction d'un *intelligitur* dans la chirurgie latine), c'est-à-dire d'en réduire la portée pour qu'elle soit vraie. Et il parvient à concilier l'inconciliable lorsqu'il conclut que *ceste derrainne proposicion tient lieu ou la maladie donne induces et termes, et ou le mire tente et espreuve les medecines.* On trouve le même procédé dans les Meth., notamment dans un passage consacré aux comètes (p. 42-43). Mahieu y explique que c'est à partir de la signification qu'Aristote donne du phénomène – *les cometes segnefient secheraiches en l'air et excés des vens et de secheur et de tempestes faites par contrarieté de vens* – que la croyance en leur pouvoir maléfique – elles seraient à l'origine de maladies, de guerres, de la mort des hommes et des princes – se serait développée, l'exhalaison provo-

26 — Sur ces notions, voir R. Martin, *op. cit.*, p. 60. Rappelons simplement qu'un composant est « *un prédicat valable à tout moment, quel que soit* x, *et cela aux yeux de tout locuteur compétent* » alors qu'« *on appelle virtuème les prédications auxquelles est refusé le statut de composant soit parce que, objectivement, elles ne valent pas exactement pour tout* x *[...], soit parce que l'accord ne se réalise pas entièrement parmi les locuteurs sur le caractère universel de la proposition.* »

27 — Voir R. Martin, *op. cit.*, p. 37 : « *L'univers de discours est l'ensemble des circonstances [...] dans lesquelles la proposition peut être dite vraie.* »

quant les comètes rendant la *complexion de temps* trop sèche. Or, ce pouvoir maléfique, attesté par Aristote lui-même[28], ne se constate pas à chaque apparition de ces astres. Et que faire, autre pierre d'achoppement et non des moindres, de la comète annonçant la naissance du Christ, et qui, de l'aveu même de Mahieu, *segnefie joie* ? La thèse d'Aristote n'est pas fausse pour autant et aux comètes sont bien associées des catastrophes, mais, comme le dit Mahieu :

> [...] quant l'en dit que l'estoille comee segnefie mortalité ou pestillence ou mort de prince, nous ne devon pas entendre que ce soit neccessité, quant elle apert, que aucunne de ces choses aviengne, ains peut bien estre que nulle avient. Anchois devon entendre que plus souvent avient aucunne de ces choses que non, [...]. (p. 42)

En donnant à ces désastres un caractère contingent et par là aléatoire, Mahieu relativise la thèse qui voudrait que *l'estoille comee segnefie mortalité commune de peuple...* que d'aucuns induisent de l'explication de l'origine des comètes. Quant à l'étoile biblique, elle est reléguée dans la catégorie des objets indésirables par le commentateur qui n'a aucun scrupule à la déclarer hors-jeu dans la mesure où elle *ne vint pas par naturel disposition de l'air* mais *par miracle.* Aristote ne parlant pas dans ce livre *de choses qui aviennent par miracle, mais de choses qui aviennent par nature* et le miracle étant par définition ce qui échappe à toute explication rationnelle[29], l'analyse naturaliste du Stagirite est sauve. À aucun moment Mahieu n'aura donc envisagé que la thèse d'Aristote puisse être fausse – pas d'exhalaison sèche, pas de calamités –, il s'est simplement contenté d'exclure un contre-exemple gênant et de réduire la portée de la proposition selon laquelle l'apparition de comètes serait systématiquement accompagnée d'une foule de malheurs car, comme il le dit et comme il le répète :

> [...] il n'escouvient que tous jours segnefie l'estoille comee pestillence, si comme j'ay dit devant, ainchois fait aucunne fois : [...]. (p. 43)

Il fait ni plus ni moins comme Mondeville qui, confronté à une nouvelle contradiction entre une proposition d'Avicenne, que nous appellerons *P*, selon laquelle *chancre ulceré est fait aucune fois*

28 — Voir les Meth., p. 43, l. 1-6.

29 — Voir la célèbre définition que donne du miracle Gervais de Tilbury dans *Le Livre des Merveilles, Divertissement pour un empereur,* trad. et comm. A. Duchesne, Paris, Les Belles Lettres, 1992, p. 20 : « *Par miracles, nous entendons plus habituellement les faits n'obéissant pas à la nature, et que nous attribuons à la toute-puissance divine.* »

non ulceré, c'est a savoir quant l'ulceré est curé o fer (§ 2116) et *la ruille tres general* qui dit que *nul chancre n'est curé, se il n'est osté tout entierement* (§ 2117), déclare que *puet estre que aucune fois que [P].* La proposition n'est plus que possiblement vraie, mais elle est vraie tout de même !

Cette recherche de la cohérence, et plus précisément de la convergence des assertions, débouche tout naturellement sur le consensus. Il ne s'agit pas d'examiner ici celui auquel parviennent les énonciateurs, qui peut, tout au plus, être considéré comme un signe de probabilité[30], mais de considérer les situations où L se dit personnellement d'accord avec celui dont il rapporte les paroles. L'encyclopédiste manifeste son approbation en ayant recours à des structures qui ne laissent planer aucun doute quant à son adhésion et que nous allons rapidement passer en revue :

a. Bien que *P* soit vraie dans U_E et dans U_L, il y a dissociation des deux univers de croyance et L fait suivre l'argument d'autorité par un énoncé qui marque son ralliement et qui indique qu'il cautionne une assertion dont il n'est pas l'énonciateur originel :

> Aucuns philosophes dient que [...] – et je m'i acorde – [...]. (*P. et T.*, § 278)
>
> Toutevois aucuns cyrurgiens de renon dient, et m'est bien avis que il dient bien, que [...]. (*La Chir.*, § 1081)

b. Le tour *P, si com dist E* sert lui aussi à signifier la conformité des deux univers. Les formules qui marquent explicitement que, pour L, *P* est un fait avéré et donc qu'il y adhère, sont nombreuses. Outre la préfixation de la proposition *P* par le tour impersonnel *il avient bien* :

> Il avient bien, si comme dit Galien, que l'en treuve autre fourme de chief, [...]. (*La Chir.*, § 177)

on rencontre le prédicat *voir est* :

> [...], mais voirs est que uns sages hons od vertus et volentei soi puet contregarder d'endroit la nature et les vertus des estoiles, si

30 — C'est là une idée qui se trouve déjà exprimée par Aristote : « *Les thèses probables sont celles qui correspondent à l'opinion de tous les hommes ou de la plupart d'entre eux ou des sages et parmi ces derniers soit de tous, soit de la plupart, soit, enfin, des plus notables et des plus reconnus.* » (Références de la citation et résumé de la théorie du Stagirite en la matière dans P. Aubenque, *Le problème de l'être chez Aristote*, Paris, P.U.F., 1962, p. 89-90 et p. 258-259). Dans le *corpus*, plusieurs thèses sur lesquelles s'établit pourtant le consensus sont d'ailleurs explicitement présentées comme seulement probables : ainsi au § 341 du P. et T. où il est question du moyen utilisé par Dédale et son fils pour s'enfuir du célèbre labyrinthe et où Timéo, porte-parole de l'encyclopédiste, déclare que « *[...] ne sot nuls comment il peurent escapper, mais le plus dient et Ovides meismes le dit en son livre, qu'il s'envolerent.* »

> com dist Bugufarus li philosophes en coment du Centiloge Tholomeu. (*S. des S.*, CLIII)

Bien que la première partie du système présente, en structure de surface, un effacement du sujet de l'énonciation, il doit être considéré comme implicitement préfixé par *je dis que, je,* c'est-à-dire L.

c. Il est également possible à L d'introduire la proposition de E par le verbe *savoir,* verbe dans lequel s'inscrit sous forme de présupposé cette fois un jugement de vérité porté par L sur le contenu asserté par E : ici, il y a amalgame, dans le verbe introducteur, de plusieurs éléments sémantiques, *E sait que P* posant que *P* est E-V et présupposant non seulement que *P* est L-V, mais aussi et surtout que *P* est vraie « tout court ». En disant *E sait que P,* L signale qu'il y a conformité entre l'univers de E et le sien, mais aussi et surtout entre U_E et la réalité : autrement dit, l'opinion assertée n'est plus seulement présentée comme une vérité individuelle (P est E+L-V), mais comme une vérité objectivement vraie[31], l'état de choses dénoté par *P* existant ou du moins étant prétendu tel. Mais tout est dans le mode de présentation de l'assertion, et on est, au niveau du posé du moins, encore et toujours dans le domaine de la croyance, c'est-à-dire de la vérité subjectivement assumée, cette « *opinion vraie* »[32], pour être vraie, n'en demeurant pas moins une opinion. La validation par l'univers référentiel est peut-être déjà acquise[33], mais elle n'est pas pour autant posée. Sans doute est-ce ce qui explique que trois groupes d'autorités[34] seulement – les *astronomiens* (Les Meth., p. 32), les *clers* (*S. des S.*,

31 — C. Kerbrat-Orecchioni, *op. cit.*, p. 74, fait de *savoir* le « *modalisateur d'objectivisation par excellence* ». On retrouve cette même objectivisation lorsque la proposition *P,* notamment dans le tour *P, si com dist E,* présente un effacement du sujet de l'énonciation, l'équivalence entre *P* et *je dis que P,* que nous avons admise précédemment, n'étant que pragmatique. Lorsque l'encyclopédiste s'implicite comme source de l'assertion, il l'universalise et parvient ainsi à lui donner la force du fait, le statut avantageux de l'énoncé objectif, c'est-à-dire de la vérité universelle. Si l'on admet qu'il existe, dès lors que l'on asserte une proposition, une prétention à la véracité, alors *P,* dans *P, si com dist E,* est non seulement L-V mais vraie aussi du point de vue de l'univers référentiel.

32 — Telle est l'analyse de *savoir* proposée par Théétète et reprise par O. Ducrot, *Dire et ne pas dire, op. cit.*, p. 268. Et O. Ducrot ajoute : « X sait que... *peut presque, dans ce cas, être considéré comme un modal, analogue à* Il est vrai que... *On a donc l'impression, devant ces faits, qu'on ne peut pas séparer, lorsqu'il s'agit du savoir, le mode subjectif de la croyance et sa valeur objective.* »

33 — Voir A. Berrendonner, *op. cit.*, p. 60, note 7 : « *[...] l'emploi du verbe/*savoir*/signale que la validation par l'univers référentiel est déjà acquise : il présuppose non une vérité de discours, mais une vérité de fait.* »

34 — Ce n'est peut-être pas un hasard si, dans les trois cas, nous sommes en présence d'un énonciateur collectif, une proposition assertée par plusieurs ayant toutes les chances d'être vraie « tout court ».

CXL) et les *pesqueurs* (P. et T., § 157) – ont le privilège de voir leur affirmation préfixée par *savoir* car, quand la source de l'assertion est l'univers référentiel[35], c'est-à-dire quand une proposition est conforme au réel, L préfère le dire explicitement, et ce, afin de bien montrer que l'univers valide *lui aussi* l'assertion[36]. Il en est ainsi notamment dans un énoncé du type *vous savés, et il est voirs, que [P]* (P. et T., § 12) : non seulement le destinataire n'ignore pas *P*, puisqu'il est présenté par L comme déjà au courant, mais l'information qui n'est que présupposée dans la première proposition (*P* est Ø-V) est posée dans la seconde comme si, pris d'un soudain scrupule, L voulait s'assurer qu'il ne fait de doute pour personne que *P* est vérifiée par l'ordre des choses. Un pas de plus, et non des moindres, est à nouveau franchi. Si même le consensus (*P* est ici E+L-V) a besoin d'être cautionné[37], c'est qu'il existe bien un agent vérificateur supérieur et l'autorité ne dit jamais aussi vrai que quand son assertion est glosée par un prédicat de vérité comme dans ces deux exemples du P. et T. :

> Tous li mondes, ce dist Aristotes – et il dit voir – [...]. (*P. et T.*, § 66)
>
> Aucuns des anciens dient – et si dient verité – que [...]. (*P. et T.*, § 302)

On pourrait nous objecter que, dans ces tours, le seul agent vérificateur qui soit convoqué est le locuteur et qu'en disant *E dit que P et vrai est*, L ne fait que transformer du E-V en L-V, autrement dit qu'il se porte garant d'une proposition dont il n'est pas l'énonciateur originel. Si l'interprétation qui consiste à voir dans ces prédicats de simples marques de ralliement – *E dit que P et vrai est* serait alors une réécriture possible de *E dit que P et je m'i acorde* – n'est pas fausse, elle n'est cependant pas pleinement satisfaisante. Le fait que L lui-même glose parfois ses propres assertions en ayant recours à ces formules (cf. P. et T., § 346 : *Et je vous di – et il est voirs – que [...]*) nous semble être un indice très fort en faveur de l'explication qui fait intervenir, dans le processus de validation des

35 — Sur cet agent vérificateur, que nous symboliserons par Ø, voir A. Berrendonner, *op. cit.*, p. 59 *sq.*

36 — Si L éprouve le besoin de signaler par des marqueurs spécifiques que la vérité de l'assertion de E se vérifie par la confrontation avec ce qui est et qu'il s'engage sur la Ø-vérité de *P*, c'est, qu'en l'absence de tels marqueurs ou de tout autre commentaire métalinguistique, la proposition assertée par E est ou L-probable ou L-possible, *P* n'étant L-V que lorsque L utilise des tours signifiant qu'il y a consensus (entre E et L).

37 — Situation similaire au § 240 du P. et T. (*si comme je vous ay dit, tout aussi dient les philosophes – et il dient voir – [...]*) et au § 332 (*Tous les philosophes [...] a ce s'acordent que [...] – et c'est verité – [...]*).

assertions, la réalité elle-même qui se confond, dans la forme, avec la vérité – ce qui est d'ailleurs à l'origine de l'ambiguïté de ces prédicats[38] — et qui, ayant la prétention de dire le monde tel qu'il est, transcende tous les contenus assertés. Ce nouvel actant du jeu de la vérité est bien souvent présenté comme un énonciateur au même titre que n'importe quelle autre *Auctoritas*, comme dans le tour *selonc le Philosophe et selonc la verité*, récurrent dans la Chir. (§ 395, 1579...). C'est grâce à l'intervention de cette nouvelle instance de parole que L parvient à faire dire Ø-V à E. On assiste ainsi à l'émergence d'une nouvelle norme du vrai qui est cependant incapable de prendre, formellement du moins, ses distances avec la vérité assumée comme subjective et de trouver des moyens d'expression qui lui soient propres puisqu'elle apparaît toujours comme une vérité prise en charge par quelqu'un : la conformité d'une proposition au monde, c'est aussi un énonciateur qui la dit puisque l'univers parle en empruntant la voix de la *Vérité*[39]. Prisonnière des tours syntaxiques qui sont ceux qui introduisent traditionnellement l'argument d'autorité, elle n'aura finalement pas réussi à trouver ses marques. Sans doute est-ce ce qui explique que, voix parmi les voix, son discours puisse ne pas être ultime et que cette parole qui valide une parole antérieure soit elle aussi susceptible d'être validée par une autre parole comme au § 232 du P. et T. :

> [...], si comme dist Aristotes, qui dit voir, [...]. A ce s'acordent Ypocras et Galiens et moult d'autres philosophes [...].

où l'on assiste à une nouvelle mise en abyme, celle du faire dire vrai, où le consensus vient garantir l'univers référentiel qui garantit lui-même Aristote. Mais le plus sûr moyen de faire dire vrai ne consiste-t-il pas, lorsque le discours de E a pour référent la réalité, à dire que *P* est vraie sans en nommer l'énonciateur comme au § 180 de la Chir. où, après avoir apporté un démenti définitif à la description proposée par Aristote du crâne féminin présenté comme n'étant muni que d'une seule suture circulaire, Mondeville déclare que *c'est pure verité que es crans n'a nule difference*, adoptant ainsi, mais sans le

38 — C. Marchello-Nizia, « Évolution de la langue et représentations sémantiques : du "subjectif" à l'"objectif" en français », dans *Diversité des langues et représentations cognitives*, éd. par C. Fuchs et S. Robert, Paris, Ophrys, 1997, p. 131-132, a bien résumé la situation lorsqu'elle signale que l'ancien français ne dispose que du seul mot *voir* « *pour désigner aussi bien une vérité assumée comme subjective (la "vérité"), qu'une vérité assertée comme objective, extérieure à tout jugement (la "réalité").* »

39 — L'analyse d'A. Berrendonner, *op. cit.*, p. 61, selon laquelle « *la problématique de la vérité (tout court), c'est-à-dire de la conformité d'une proposition au monde, se ramène alors à celle des rapports de compatibilité ou d'incompatibilité entre deux discours, et n'est plus qu'un cas particulier de la confrontation des discours en général* » n'a sans doute jamais sonné aussi juste qu'appliquée à la situation qui est celle du texte de vulgarisation scientifique.

dire, le point de vue de Galien[40]. En ne citant explicitement que l'autorité dont la thèse ne sera pas retenue et en conférant le statut de *pure verité* au point de vue qui, finalement, l'emporte, l'encyclopédiste réussit parfaitement à donner l'illusion que la conformité de l'assertion avec la réalité est atteinte. Faire dire vrai, ce n'est plus alors faire parler X, Y ou Z, mais dire ce qui existe, ce qui est *pure verité* (*mera veritas* dans la chirurgie latine), vérité sans compromis ou plutôt sans intermédiaire, c'est-à-dire le réel : la prétention à la véracité devient, dès lors que le détour par un sujet énonciateur ne s'impose plus, prétention à la réalité. Le discours n'a alors plus pour objet un autre discours mais le monde.

L'encyclopédiste, qui semblait assujetti au discours des autorités, est en fait le maître du jeu. Ayant le pouvoir de valider ou non l'assertion de l'énonciateur, il se fait donateur de vérité. Une autorité dit vrai dès lors que le locuteur veut bien qu'elle le dise, et privilégier une proposition au détriment d'une autre, sans doute est-ce là essayer d'imposer à autrui un certain ordre des choses. Car l'encyclopédiste fait toujours dire vrai à destination de quelqu'un, c'est-à-dire à l'intention d'un lecteur dont il connaît les attentes. Pour que le faire dire vrai atteigne son but ultime, le faire croire, il utilise tous les agents vérificateurs disponibles : lui-même, les autres, le monde. Le Moyen Âge, qui aima plus qu'aucune autre époque la glose et le commentaire, trouva sans doute dans l'argument d'autorité qui nécessite, pour pouvoir fonctionner, la mise en place de tout un métadiscours, l'occasion d'assouvir sa soif d'exégèse. Faire dire vrai, c'est faire parler comme il faut, c'est intégrer dans un discours orthodoxe un autre discours qu'au besoin on rend tout aussi orthodoxe. Et même si, on le sait, la vérité est loin de toujours faire bon ménage avec l'orthodoxie, elle en prend cependant la forme. Au sein de ce discours, L parvient à établir une distinction entre les citations qui sont censées dire le vrai et qui ont pour référent la réalité et les citations vraies qui véhiculent des vérités individuelles et sur lesquelles il laisse à son lecteur le soin de se prononcer. L'encyclopédie médiévale en langue vulgaire offre un matériau de tout premier choix à qui voudrait écrire une histoire des opinions, le faire dire vrai en disant sans doute plus sur les convictions du compilateur et sur celles de son milieu que n'importe quel discours théorique. Mais une telle histoire ne saurait en aucun cas se réduire à celle de la tradition ou de l'orthodoxie. Dès lors que la valeur de vérité d'une citation est l'objet de l'énoncé, l'encyclopédiste se fait producteur de sens et une histoire des

40 — Galien, *De l'utilité des parties du corps*, XIV, 6, p. 266-267, dans *Œuvres médicales choisies*, trad. de Cl. Daremberg, Paris, Gallimard, 1994.

opinions ne saurait être complète sans lui donner la juste place qui lui revient.

Christine SILVI
Université de Paris-Sorbonne (Paris IV)